



**LISTE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 SEPTEMBRE 2023**

- APPROBATION DEVIS TRAVAUX ENTREPRISE COURCEL **2023-04-10-32**
- APPROBATION DEVIS TRAVAUX ENTREPRISE SETEC **2023-04-10-33**
- APPEL DE COTISATIONS MISSION LOCALE **2023-04-10-34**
- CONTRAT BERGER LEVRAULT **2023-04-10-35**
- CONVENTION DELEGATION DE MISSIONS LIEES A LA GESTION DES ASSURANCES STATUTAIRES **2023-04-10-36**
- ADMISSION EN NON VALEUR **2023-04-10-37**
- ADHESION A LA MISSION DE MEDIATION DU CDG 18 **2023-04-10-38**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en Exercice : 09
2023

L'an deux mil vingt- trois, le **Mardi 19 septembre 2023 à 18 heures trente**
Le Conseil Municipal d'**ACHERES**, dûment convoqué le Jeudi 14 Septembre

S'est réuni en session Ordinaire dans la salle du conseil municipal
sous la présidence de Monsieur **JOUANIN André**

Nombre de présents : 05

PRÉSENTS : **JOUANIN André, BLASCO Manuel, BERTHIN Ghislain,**
FORATIER Pascale , MELOT Marie-Claude

Nombre votants : 06

Absents excusés : **BESLAY Éric, CHOLLET Aurélien, FROMENTEAU Cédric ,**
DURREAU Cécile donne pouvoir à **André JOUANIN**

Publication :

Forme électronique

www.acheres18.fr

Date de mise en ligne

30/09/2023

Secrétaire de séance : **MELOT Marie-Claude**

Remplace la délibération 2023-28-9-25 pour erreur matérielle

Objet : APPROBATION DEVIS TRAVAUX ENTREPRISE COURCEL

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés **APPROUVE** les devis de l'entreprise **COURCEL** pour les travaux suivants :

- Traversée de Route Quantilly 2900.000€ HT
- Route du Bois d'Achères : renforcement accotement 800.00€ HT
- Arrachage haie parking salle des fêtes 50.00€ HT
- Curage des fossés 2.50€ le mètre avec transport
- Dérasement accotements 2.50€ le mètre avec transport

La Secrétaire de séance

MELOT Marie-Claude



Le Maire,

JOUANIN André



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en Exercice : 09 L'an deux mil vingt- trois, le **Mardi 19 septembre 2023 à 18 heures trente**
Le Conseil Municipal d'**ACHERES**, dûment convoqué le Jeudi 14 Septembre 2023
S'est réuni en session Ordinaire dans la salle du conseil municipal
sous la présidence de Monsieur **JOUANIN André**

Nombre de présents : 05 **PRÉSENTS** : **JOUANIN André, BLASCO Manuel, BERTHIN Ghislain,**
FORATIER Pascale , MELOT Marie-Claude

Nombre votants : 06
Absents excusés : **BESLAY Éric, CHOLLET aurélien, FROMENTEAU Cédric**
DURREAU Cécile donne pouvoir à **André JOUANIN**

Publication :
Forme électronique
www.acheres18.fr Secrétaire de séance : **MELOT Marie-Claude**
Date de mise en ligne
30/09/2023

Remplace délibération 2023-29-9-26 pour erreur matérielle

Objet : APPROBATION DEVIS TRAVAUX ENTREPRISE SETEC

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés **APPROUVE** le devis de l'entreprise **SETEC** pour la réparation voirie et eau pluviale et refecton ponctuelle du parking de la mairie pour un montant de 15 600.00 HT

La Secrétaire de séance

MELOT Marie-Claude



Le Maire,

JOUANIN André



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en Exercice : 09 L'an deux mil vingt- trois, le **Mardi 19 septembre 2023 à 18 heures trente** Le Conseil Municipal d'**ACHERES**, dûment convoqué le Jeudi 14 Septembre 2023 S'est réuni en session Ordinaire dans la salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur **JOUANIN André**

Nombre de présents : 05 **PRÉSENTS** : **JOUANIN André, BLASCO Manuel, BERTHIN Ghislain, FORATIER Pascale , MELOT Marie-Claude**

Nombre votants : 06

Absents excusés : **BESLAY Éric, CHOLLET Aurélien, FROMENTEAU Cédric DURREAU Cécile** donne pouvoir à **André JOUANIN**

Publication :

Forme électronique

www.acheres18.fr

Date de mise en ligne

30/09/2023

Secrétaire de séance : **MELOT Marie-Claude**

Remplace la délibération 2023-29-9-27 pour erreur matérielle

Objet : APPEL DE COTISATIONS MISSION LOCALE

La mission locale accompagne les jeunes de la commune dans leurs insertions professionnelles. Ils dépendent localement du bassin d'Emploi Aubigny-Belleville.

La participation financière de la commune s'élève à 1.20 € par habitants pour l'année 2021 et 2022, soit :

2021 : 382 habitants * 1.20 € = 458.40 €

2022 : 382 habitants * 1.20 € = 458.40 €

Total : 916.80 €

Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés DECIDE

- d'approuver la participation financière de la commune à la mission locale pour les années 2021 et 2022 d'un montant de 916.80 €

- d'imputer les dépenses au budget de la commune

La Secrétaire de séance

MELOT Marie-Claude



Le Maire,

JOUANIN André



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en Exercice : 09 L'an deux mil vingt-trois, le **Mardi 19 septembre 2023 à 18 heures trente**
Le Conseil Municipal d'**ACHERES**, dûment convoqué le Jeudi 14 Septembre 2023
S'est réuni en session Ordinaire dans la salle du conseil municipal
sous la présidence de Monsieur **JOUANIN André**

Nombre de présents : 05 **PRÉSENTS** : JOUANIN André, BLASCO Manuel, BERTHIN Ghislain,
FORATIER Pascale, MELOT Marie-Claude

Nombre votants : 06

Absents excusés : BESLAY Éric, CHOLLET Aurélien, FROMENTEAU Cédric
DURREAU Cécile donne pouvoir à André JOUANIN

Publication :

Forme électronique

www.acheres18.fr

Date de mise en ligne

30/09/2023

Secrétaire de séance : MELOT Marie-Claude

Remplace délibération 2023-29-9-28 pour erreur matérielle

Objet : CONTRAT BERGER LEVRAULT

Afin de faire évoluer la gestion du logiciel de la commune, il convient de signer un nouveau contrat relatif à l'acquisition et au suivi des progiciels du Groupe BERGER LEVRAULT au modèle SEGILOG.

Le contrat SEGILOG prévoit la mise à disposition des logiciels, l'assistance et la maintenance des progiciels, la formation sur site illimitée pendant la durée du contrat de 3 ans.

A cet effet, BERGER-LEVRAULT propose un devis d'un montant de 900.00 € HT 3408.00 € HT décomposé comme suit :

- droit d'entrée : 900.00 € HT
- Forfait annuel : 2 840.00 € HT

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés DECIDE

- d'approuver le contrat passé entre la commune et Berger Levrault pour une durée de 3 ans renouvelable, d'un montant de 900 € HT (droit d'entrée) et 2 840 € HT (forfait annuel)
- d'autoriser le Maire à signer ledit contrat
- d'imputer les dépenses au budget de la commune

La Secrétaire de séance

MELOT Marie-Claude



Le Maire
JOUANIN André



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en Exercice : 09 L'an deux mil vingt-trois, le **Mardi 19 septembre 2023 à 18 heures trente**
Le Conseil Municipal d'**ACHERES**, dûment convoqué le Jeudi 14 Septembre 2023
S'est réuni en session Ordinaire dans la salle du conseil municipal
sous la présidence de Monsieur **JOUANIN André**

Nombre de présents : 05 **PRÉSENTS** : **JOUANIN André**, **BLASCO Manuel**, **BERTHIN Ghislain**,
FORATIER Pascale, **MELOT Marie-Claude**

Nombre votants : 06

Absents excusés : **BESLAY Éric**, **CHOLLET Aurélien**, **FROMNTEAU Cédric**
DURREAU Cécile donne pouvoir à **André JOUANIN**

Publication :

Forme électronique

www.acheres18.fr

Date de mise en ligne

30/09/2023

Secrétaire de séance : **MELOT Marie-Claude**

Remplace la délibération 2023-9-29 pour erreur matérielle

Objet : CONVENTION DÉLÉGATION DE MISSIONS LIÉES A LA GESTION DES ASSURANCES STATUTAIRES DANS LE CADRE DES CONTRATS AVEC CNP ASSURANCES AUPRÈS DU CENTRE DE GESTION DU CHER

Vu l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Cher effectue une mission relative à la gestion des contrats d'assurances relatifs à l'assurance des obligations statutaires du personnel.
Considérant que la commune d'Achères confie au Centre de Gestion du Cher la réalisation des tâches liées à la gestion des contrats d'assurance souscrits auprès du CNP Assurances,
A cet effet, il convient de passer une convention de délégation des missions liées à la gestion des assurances statutaires dans le cadre des contrats avec CNP Assurances entre la commune d'Achères et le Centre de Gestion 18.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés DECIDE

- d'approuver la convention de délégation des missions liées à la gestion des assurances statutaires dans le cadre des contrats avec CNP Assurances passée entre le Centre de Gestion du Cher et la Commune d'Achères, à compter du 1^{er} octobre 2023.
- d'autoriser le Maire à signer ladite convention et tous les actes y afférents
- d'imputer les dépenses au budget de la commune.

La Secrétaire de séance

MELOT Marie-Claude



Le Maire

JOUANIN André



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en Exercice : 09 L'an deux mil vingt- trois, le **Mardi 19 septembre 2023 à 18 heures trente**
Le Conseil Municipal d'**ACHERES**, dûment convoqué le Jeudi 14 Septembre 2023
S'est réuni en session Ordinaire dans la salle du conseil municipal
sous la présidence de Monsieur **JOUANIN André**

Nombre de présents : 05 **PRÉSENTS** : **JOUANIN André, BLASCO Manuel, BERTHIN Ghislain, FORATIER Pascale , MELOT Marie-Claude**

Nombre votants : 06

Absents excusés : **BESLAY Éric, CHOLLET Aurélien, FROMENTEAU Cédric DURREAU Cécile** donne pouvoir à **André JOUANIN**

Publication :

Forme électronique

www.acheres18.fr

Date de mise en ligne

30/09/2023

Secrétaire de séance : **MELOT Marie-Claude**

Remplace la délibération 2023-29-09-30 pour erreur matérielle

Objet : ADMISSIONS EN NON-VALEUR

- Monsieur le Trésorier du SGC de Baugy demande à la commune d'Achères d'admettre en non-valeur au budget de la commune, la somme de : 208.93 €

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés DECIDE

- d'admettre en non-valeur la somme de 208.93 €
- d'autoriser le Maire à signer toutes les pièces afférentes à cette décision
- d'imputer la dépense au budget de la commune – article 6541 « créances admises en non-valeur »

La Secrétaire de séance

MELOT Marie-Claude



Le Maire,

JOUANIN André



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en Exercice : 09 L'an deux mil vingt-trois, le **Mardi 19 septembre 2023 à 18 heures trente**
Le Conseil Municipal d'**ACHERES**, dûment convoqué le Jeudi 14 Septembre 2023
S'est réuni en session Ordinaire dans la salle du conseil municipal
sous la présidence de Monsieur **JOUANIN André**

Nombre de présents : 05 **PRÉSENTS** : **JOUANIN André**, **BLASCO Manuel**, **BERTHIN Ghislain**,
FORATIER Pascale, **MELOT Marie-Claude**

Nombre votants : 06

Absents excusés : **BESLAY Éric**, **CHOLLET Aurélien**, **FROMNTEAU Cédric**
DURREAU Cécile donne pouvoir à **André JOUANIN**

Publication :

Forme électronique

www.acheres18.fr

Date de mise en ligne

30/09/2023

Secrétaire de séance : **MELOT Marie-Claude**

Remplace la délibération 2023-29-09-31 pour erreur matérielle

Objet : ADHÉSION A LA MISSION DE MÉDIATION PRÉALABLE OBLIGATOIRE (MPO) DU CENTRE DE GESTION DU CHER

Considérant le souhait de la Commune d'Achères d'adhérer à la mission de MPO proposée par le CDG18 ;

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés DECIDE

- D'approuver la convention d'adhésion à la procédure de médiation préalable obligatoire établie entre la Commune d'Achères et le Centre de gestion du Cher, jointe en annexe, à compter du 1^{er} octobre 2023, d'un montant de 400 € par médiation auquel peut s'ajouter un coût horaire de 50 € en cas de dépassement du forfait de 8 heures
- D'acter que les recours contentieux formés contre des décisions individuelles dont la liste est déterminée par le décret n° 2022-433 du 25 mars 2022 et qui concernent la situation de ses agents seront, à peine d'irrecevabilité, obligatoirement précédés d'une tentative de médiation préalable obligatoire auprès du médiateur du Centre de gestion du Cher.
- D'autoriser le Maire à signer la convention d'adhésion à la mission de médiation proposée par le Centre de gestion du Cher, ainsi que tous les actes y afférents.
- D'imputer les dépenses au budget de la commune.

La Secrétaire de séance

MELOT Marie-Claude



Le Maire

JOUANIN André

